

bien vif, faire un examen comparatif de ces chansons populaires telles que nous les connaissons en Canada, avec ces mêmes chansons telles qu'elles nous sont transmises par les écrivains français du jour. Il reste évident, après un tel examen, que presque toujours, l'avantage reste tout entier à nos chansons canadiennes.

Prenons, pour premier exemple, notre chanson nationale : "A la Claire Fontaine."

D'après M. Champfleury, cette chanson a une origine normande ; suivant M. Marmier, elle nous vient de son pays, la Franche-Comté. M. Rathery, au contraire, pense qu'elle fut transportée au Canada, par une famille d'émigrés français "probablement de Bretagne," sous le règne de Louis XIV.

En voyant une telle divergence d'opinions, on ne peut s'empêcher de conclure que l'origine de cette première de toutes nos chansons est complètement perdue. Pour s'en consoler, on ne saurait mieux faire que de répéter les mots qu'adressait jadis un courtisan à un illustre dauphin. Ce dernier s'inquiétait fort de certains couplets mal intentionnés qu'on avait composés sur son compte, et cherchait en vain le nom de l'auteur : "Ma foi, Monseigneur, lui dit le courtisan, si vous voulez que je vous parle franchement, je crois qu'ils se sont faits tout seuls."

Je ne retrouve pas moins de cinq variantes de "La Claire Fontaine" en y comprenant la nôtre, et cette chanson a pour nous beaucoup trop d'intérêt